

Séance du 7 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 7 juin à 18 h, le Conseil Municipal de la Commune de SAUVAGNON, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur PEYROULET Bernard, Maire

Présents : Mmes et MM BAREILLE, BERGÉ, CAMPOS, CAPDEVILLE, CHAPOTHIN, DOUARD, GÉLIZÉ, HUSTET, LACROIX, LAFFAILLE, LALANNE, LANDRIEU, MALABAT, PEYROULET, REIMANN, SENTAURENS, TADDEI, VIRLOGEUX
Absent ayant donné procuration : M. ALLANOT (Mme LANDRIEU)
Absent excusé : Mmes et M. CAYRON, LAPLACE-NOBLE, LENOIR, PROVENCE
Secrétaire de séance : Mme LANDRIEU

oo

Objet : Convention de gestion des colonies de chats dits libres

M. le Maire indique que la gestion des chats libres est délicate. Il est impératif de gérer leur population en maîtrisant leur prolifération afin d'éviter les risques sanitaires qui peuvent en découler ainsi que les nuisances aux habitants, et les impacts sur la biodiversité.

Il propose de conventionner avec l'association The Rescue and Cie et la clinique vétérinaire Anibio afin de mener en commun une politique en matière de protection des populations de chats errants sur le territoire de la Commune.

Il est demandé au Conseil Municipal :

- D'APPROUVER la proposition de M. le Maire,
- DE CONCLURE une convention avec The Rescue and Cie et la clinique vétérinaire ANIBIO afin de lutter contre la propagation des chats dits libres,
- DE CHARGER M. le Maire de la signature de la convention et des engagements associés.

Ainsi délibéré les jour mois et an que dessus.
Pour copie conforme certifié exact.

La secrétaire de séance



Floriane LANDRIEU

Le Maire,



Bernard PEYROULET

NOMBRE DE MEMBRES		
Exercice	Présents	Votants
23	18	19

CONVOCAZION	
Date :	31/05/2024
Affichage :	31/05/2024